VOUS & NOUS

LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Emmanuelle Cosse, la tête de gondole

« Écologie ou gauchisme, il faut choisir ». C'est le titre du livre que publiait François de Rugy à l'automne, en quittant Europe-Écologie-Les Verts. Le député européen y dénonçait la dérive « radicale » de ses ex-camarades, Cécile Duflot en premier. Si loin de l'impulsion jadis donnée au mouvement par Daniel Cohn-Bendit… Jean-Vincent Placé, Barbara Pompili et d'autres claquèrent à leur tour la porte d'un parti devenu groupuscule.

Lessivé de l'intérieur, EELV vient encore de rétrécir à l'essorage élyséen. Sa secrétaire générale, brisant la ligne officielle, accepte d'entrer dans l'équipe Valls. La voici ministre du Logement, pénétrée de lourdes responsabilités… Et toujours farouche opposante à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes que Jean-Marc Ayrault, son désormais « collègue », tient pour une impérieuse nécessité.

Tant pis, l'essentiel se trouve ailleurs. Visant une improbable « union de la gauche », le gouvernement reverdit. Placé et Pompili y décrochent aussi un maroquin. Mais la prise majeure, l'incontestable « tête de gondole », c'est bien l'audacieuse Emmanuelle Cosse. On mesure son revirement à la lumière des critiques qu'elle postait naguère sur le net. Les migrants ? « Que la France les accueille tous, la question du nombre ne compte pas. » Déchéance de nationalité ? « Un non-sens, qui fait du mal à la société. » Le 49-3 pour faire passer la loi Macron ? « Déni de démocratie. » Hollande sur le nucléaire ? « Pas crédible pour un sou. »

Entre écologie et gauchisme, on ignore si madame Cosse a choisi. Elle devrait assez vite, quand même, nettoyer son compte Twitter.

le dauphiné

@LA QUESTION DU JOUR

En entrant au gouvernement, Emmanuelle Cosse a-t-elle trahi les valeurs d'EELV ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Gouvernement : approuvez-vous le retour de Jean-Marc Ayrault ?

Oui	13 %	Non	87 %

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (14 096 votes).
Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.
Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré :
ledauphine.com rubrique "La question du jour".

@À VOIR, À LIRE SUR LE WEB

Elle marque le but le plus rapide de l'histoire du football féminin

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : **ledauphine.com**

ABONNEZ-VOUS

le dauphiné libéré

PAR ABONNEMENT VOTRE JOURNAL À 0,95 € AU LIEU DE 1 €

abonnement de 6 mois minimum

* Offre réservée aux nouveaux abonnés pour un règlement par prélèvement mensuel

ABONNEMENT 7 JOURS/7

- Par prélèvement, votre journal à 0,95€ au lieu de 1 €, le dimanche 1,50 €
- 1 an au comptant : 374€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches.
- 6 mois au comptant : 187€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS/7

- Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,95 € au lieu de 1 €.
- 1 an au comptant : 296 € soit 312 exemplaires semaine.
- 6 mois au comptant : 148 € soit 156 exemplaires semaine.

Pour vous abonner, appeler le
0 800 88 70 01 Service & appel gratuits
ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à :
Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex
- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant.
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
C.P. ..... Ville .....
Tél. ..... Mail .....

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez **Le Dauphiné Libéré** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le **Dauphiné Libéré.** Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : **FR98ZZZ393812** Créancier : **Le Dauphiné Libéré**
Adresse : **Z.I. Les Iles Cordées** Code postal : **38913** Ville : **Veurey Cedex** Pays : **France**
Référence unique du mandat .....
Débiteur : Votre nom : .....
Votre Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....
IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐
BIC : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Paiement : ☒ Récurrent/Répétitif ☐ Ponctuel
A : ..... Le : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐
Signature :
Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

ISÈRE | Face à des prix immobiliers élevés dans l'agglo, certains acquéreurs

Ils se regroupent pour

Hier matin, rue des Champs-Élysées, en présence de l'adjoint en charge de l'urbanisme à la Ville de Grenoble, Vincent Fristot, les habitants étaient heureux de pouvoir poser la première pierre d'un projet né il y a quatre ans. Photo Le DL

Les habitats dits participatifs ou groupés poussent comme des champignons à Grenoble et son agglomération. Les propriétaires n'y voient que des avantages à mutualiser les espaces et les usages. Mais il faut savoir s'armer de patience et adhérer à l'esprit collectif.

La pluie froide qui rend le terrain boueux et instable n'a pas entamé l'enthousiasme de ces familles qui ont posé la première pierre d'un projet qui leur a demandé quatre années d'attente et 400 heures de réunion.

Au 1 bis de la rue des Champs-Élysées, quartier des Eaux-Claires, à Grenoble, tout reste à construire sur les 500 m² de terrain, mais le plus dur paraît derrière. Cinq familles grenobloises qui au départ ne se connaissaient pas, huit adultes et huit enfants, ont décidé de se lancer dans l'aventure de l'habitat participatif, une nouvelle forme d'habitation qui fleurit ici et là et qui permet de mutualiser les espaces, les usages, les finances et les services.

Pour ce faire, ils ont remporté un appel à projets lancé par la Ville de Grenoble en 2011.

Des toilettes sèches dans un immeuble : une première en France !

« Que d'aventure pour arriver au pied du mur, c'est le genre de projet qui vous apprend la patience », ironise Jérôme de Lignerolles, l'un des habitants. Dépôt de permis de construire, prêt bancaire, choix des entreprises, de l'architecte et du projet d'habitation ont été autant d'étapes nécessaires pour que prenne forme la combinaison d'une copropriété et d'une société civile immobilière (SCI, pour les lieux communs).

Dans quelques mois, une drôle de bâtisse abritera cinq logements privatifs, une grande salle commune et un studio pour recevoir la famille ou des amis. « On envisage l'habitat participatif comme un projet citoyen, solidaire, permettant aussi de réduire l'impact écologique », poursuit le futur propriétaire.

Ils partageront leur moyen de transport ou les gros équipements ménagers, comme la machine à laver, ils utiliseront une chaufferie au bois collective. Et choix original, et même une première en France pour un immeuble : ils ont choisi de faire installer des toilettes sèches à séparation pour économiser l'eau. Sans parler du compost pour les déchets du quotidien et d'un jardin potager.

Leur projet s'intègre au voisinage qui les a accueillis à bras ouverts, car ils ont eu la démarche d'aller faire du porte-à-porte et présenter leur intention d'organiser des ateliers. Des journées portes ouvertes avec les voisins qui se réjouissent de voir que le quartier se revitalise avec l'installation de familles.

Ce projet a été accompagné par l'association les Habiles, qui vise à promouvoir ce type de démarche intelligente, l'une des structures les mieux organisées en France. « Seul, on va vite ; mais ensemble, on va plus loin », résume, sous forme de slogan, Franck Montaudon, administrateur de l'association.

En termes de coût, il est difficile de comparer l'achat d'un appartement seul avec un achat groupé, « mais ce qui est sûr, c'est que la Ville nous a vendu le terrain à prix préférentiel. Et pour les parties communes, nous avons fait jouer la solidarité, ceux qui touchent plus paient plus. Ensuite, la mutualisation des usages va nous permettre de réaliser des économies : deux machines à laver, trois voitures pour cinq familles. Et nous nous sommes engagés à ne pas spéculer à la revente des biens. »

Ce qui a fait dire à l'adjoint en charge de l'urbanisme à la Ville de Grenoble, Vincent Fristot, que « le projet est à l'opposé du concept de la copropriété, la qualité émerge et elle est millimétrée ».

Saléra BENARBIA

Un regain d'intérêt depuis le début des années 2000

Depuis le début des années 2000, l'habitat groupé ou participatif connaît un regain d'intérêt manifeste. Plusieurs projets se sont réalisés récemment en Isère :

- La Salière (5 logements), aux Eaux-Claires, à Grenoble, en 2010.
- Domisilami (6 logements), à Saint-Bruno, à Grenoble, en 2012.
- Les Granges des Toits Liés (8 logements), à Pontcharra, en 2013.
- La Mélodie (5 logements), à Malherbe, à Grenoble, en 2015.

Un nouveau projet est en travaux en 2016, Au Clair du Quartier (5 logements), aux Eaux - Claires, à Grenoble.

L'association les Habiles propose chaque mois un atelier ouvert à tous pour découvrir ou approfondir différentes questions liées à l'habitat participatif et rencontrer des personnes impliquées dans des projets.

Prochain rendez-vous le mardi 1er mars, à 19h30 (accueil-apéro dès 19h), à la Maison de la nature et de l'environnement de l'Isère, 5, place Bir-Hakeim, à Grenoble.

Florian Golay et Christophe Séraudie sont les architectes sélectionnés pour réaliser ce projet d'habitat participatif. Photos DR

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

décident d'acheter en mutualisant les espaces, les services et les finances

partager leur habitat

« Il faut apprendre à décider à huit personnes »

Hier matin, les résidents de la Mélodie, petite habitation groupée de deux étages, n'étaient pas tous présents. Ils vaquaient à leur occupation. Laurence Druon était là, accueillant sa famille venue du Nord pour une semaine de vacances à Grenoble. Grâce à l'habitat groupé, elle peut recevoir son frère, sa femme et leurs trois enfants dans la pièce commune à tous, au rez-de-chaussée, sans gêner personne. « Nous avons un planning et nous réservons la pièce selon les besoins », dit-elle.

« Cela demande pas mal de réunions »

Cela fait un an qu'elle a emménagé rue Pascal pour épouser une autre façon de vivre, séduite par l'esprit de partage. Isère Habitat avait alors fait réaliser un petit immeuble de six appartements pour quatre ménages, situé rue Pascal, à Grenoble, allant du T2 au T4, pour 2 350 euros/m². Une accession à la propriété en étant largement en dessous du prix du marché. « Cela se passe plutôt bien entre nous, il y a des échanges avec les enfants. Dans la pièce commune, on organise des fêtes, des anniversaires. On a beaucoup jardiné, on a récolté quelques tomates, on a fait installer les bacs à compost, on réalise des achats groupés biologiques. Grâce à ce concept, j'ai un appartement et des services associés que je n'aurais pas pu avoir si j'avais dû acheter un appartement seule. » Mais il faut aussi apprendre à décider ensemble. « Oui, je dois dire que cela bouscule pas mal notre façon de vivre. Chaque décision doit être prise à huit, cela demande donc pas mal de réunions. Nous avons fait appel à l'association les Habiles pour justement arriver à prendre des décisions, à régler des conflits quand il y en a. En temps normal, quand on se fâche avec son voisin, on ne lui parle plus. Mais notre concept ne peut pas accepter cela, donc nous allons chercher à trouver un terrain d'entente. »

Les habitants ne se connaissaient pas avant, ils se sont découverts. « C'était justement le pari d'apprendre à se connaître ; humainement, cela engage et on apprend des différences de chacun. Par exemple, nous nous occupons nous-mêmes de nettoyer les parties communes. Eh bien, nous n'avons pas tous la même perception du nettoyage ! Certains ne vont pas supporter ce que d'autres ne voient même pas. » Dehors, il pleut toujours, alors Laurence propose à la petite famille quelques parties de jeux de société.

S.B.

À la résidence la Mélodie, à Grenoble, cette pièce située au rez-de-chaussée permet l'accueil d'amis et de proches. Photo Le DL/S.B.

À Gières, ils achètent ensemble un terrain pour y construire cinq maisons

Un terrain… et cinq permis ! Photos Le DL/Salima NÉKIKÈCHE

Le projet imaginé par Michel Debarros et ses amis à Gières n'a rien d'un idéal "post-soixantuitard". L'idéalisme, d'ailleurs, a depuis longtemps laissé place au réalisme économique. « Si nous avons décidé de nous lancer dans cet achat et cet aménagement, c'est d'abord par intérêt financier », reconnaît ainsi Michel.

Ils sont cinq, cinq "connaissances", pas forcément des amis à l'origine. Cinq foyers qui ont choisi d'acheter ensemble un terrain de 1 200 m², et d'y bâtir cinq maisons individuelles (mais mitoyennes), avec leurs jardins et leurs terrasses, leurs places de stationnement… mais aussi une piscine, qui, elle, sera commune.

« En mutualisant, on fait significativement baisser les coûts », apprécie celui qui est à l'origine, avec un ami, de cette idée. « L'achat en commun du terrain nous a laissé à chacun de la marge, réinvestie dans les maisons. »

Ces maisons (dont la plus petite fait 125 m²), conçues par Michel, se veulent « spacieuses et économiques, sans perte d'espace et avec de belles terrasses ». Le tout pour un tarif global d'environ 260 000 € par foyer, terrain compris. « L'intérêt, c'est que ce prix comprend tout, et que tout est fait sur mesure. Il n'y a pas de surprise, pas de frais annexes. »

Cette "communauté de vie" a d'ailleurs « permis à des gens qui étaient locataires d'acheter leur première maison, ce qu'ils n'auraient pas eu les moyens de faire dans un schéma classique, avec les tarifs actuellement pratiqués ».

Mais la médaille a son revers, que Michel résume simplement : « Disons que nous n'avons pas été soutenus par la mairie. » Un doux euphémisme : les permis de construire leur ont d'abord été refusés, au motif que leur projet s'apparentait à un programme immobilier, et qu'à ce titre ils devaient prévoir un logement social parmi les cinq (le Plan local d'urbanisme imposant du logement social à partir de quatre habitations).

Un recours au tribunal administratif plus tard, l'affaire est entendue : il ne s'agit pas d'un projet global, mais bien de cinq démarches individuelles, qui se rejoignent. Finalement, les permis leur ont donc été délivrés, et les premiers coups de pelle ne devraient plus tarder. « Pour moi, ce type de mutualisation, c'est l'avenir. J'aimerais que des municipalités s'en emparent, pour aider les gens qui ont moins de moyens à devenir propriétaires. » Pas sûr que les promoteurs et aménageurs soient tous du même avis…

Isabelle CALENDRE

R2i imaginez
Promoteur Constructeur Local
ACHETONS
terrain à bâtir ou à aménager
Etudions toutes surfaces avec ou sans démolition
PAIEMENT COMPTANT
ESTIMATION GRATUITE
7 rue de la Poste - 38 170 Seyssinet
04 76 56 14 68 • 06 84 29 07 07 • infos@r2i.fr • www.r2i.fr
409165900

TROIS QUESTIONS À…

Laure Désiré
Architecte, a réalisé l'immeuble la Mélodie, à Grenoble

« L'habitat participatif, c'est plein de bon sens »

➜ L'habitat participatif est-il la solution contre la crise du logement ?

«Il y aura toujours des personnes qui pourront être propriétaires. Mais entre les coûts de construction qui augmentent et les salaires qui ne suivent pas, ça devient de plus en plus compliqué. Les situations familiales, aussi, changent. Il y a de plus en plus de familles monoparentales. Avec l'habitat participatif, on est dans le partage, dans l'optimisation de chaque mètre carré. C'est un mode vie pour avoir le logement dont on a besoin. Par exemple, quand un client vient me voir pour avoir une immense maison, je lui rappelle la réalité des prix. Ce n'est pas toujours possible. Et je lui explique qu'on est parfois mieux dans un petit appartement bien fait que dans une grande maison pas optimisée. Les gens ne visualisent pas encore ce que c'est l'habitat participatif. En réalité, c'est plein de bon sens. On partage des pièces qui ne servent pas à tout moment de la journée à la même famille, tout comme le jardin.»

➜ Est-ce difficile pour certains de franchir le pas ?

«Aujourd'hui, on a mis le mot habitat participatif sur quelque chose qui existe depuis longtemps dans certaines cultures. Dans beaucoup de pays, ne pas accéder à la propriété n'est pas un problème. En Allemagne, seuls 20 % sont propriétaires. Il faut vraiment qu'on milite pour ce genre d'habitat parce qu'il est bon pour tous en termes de déplacements, d'énergie… Il me semble aussi important que l'on se réconcilie avec le vivre en ville, surtout chez les jeunes. Souvent, ils quittent la ville pour avoir une maison à prix abordable, donc de plus en plus loin, et perdent du temps et de l'argent pour venir travailler. Mais pour cela, il faut faire du qualitatif et avoir de beaux projets.»

➜ Faut-il nécessairement se connaître pour que le projet fonctionne ?

«Au départ du projet, pas du tout. En fait, un habitat participatif met entre 5 et 6 ans à se concrétiser, ça peut paraître long, mais cela laisse le temps aux individus de se connaître, d'élaborer le projet commun. Cela crée aussi de nombreux moments de tension, notamment pour rédiger la charte, parce qu'ils n'ont pas la même vision de l'utilisation des pièces partagées, ou par rapport au montage financier. Les groupes évoluent, souvent parce que la situation de certains a changé et qu'ils doivent quitter le groupe. Mais d'une manière générale, ceux qui se lancent dans l'habitat participatif sont des personnes très ouvertes, à l'écoute des autres. En ce moment, je suis sur un projet qui concerne majoritairement des dames âgées seules. Elles ont décidé de ne pas clôturer leur jardin pour que l'école puisse y venir. Dans la salle commune, elles souhaitent donner des cours de soutien scolaire… Le groupe veut être ouvert sur le quartier, qui est dit sensible. L'habitat participatif remet de la mixité sociale. D'ailleurs, au sein même de ce projet, les revenus sont très différents et il y a cette notion de porter l'autre qui est très forte. C'est une prise de risque mais qui permet aussi d'avoir des loyers modérés.»

Recueilli par Katia CAZOT

LEXUS
L'Occasion PREMIUM par EXCELLENCE

VÉHICULES DE DIRECTION
- Coupe RC 300h F-Sport Gris Mercure — Cuir Grenat — 01/16 - 8.000 km — 49 900 €
- IS 300h F-Sport Bleu Electrique — Cuir Tissus Noir — 12/15- 8.000 km — 40 900 €
- IS 300h Pack Confort GPS Gris Fonce — Cuir Tissus — 03/15 - 13.000 km — 37 900 €
- NX 300h F-sport Noir Graphite — Cuir Noir — 09/15 - 8.000 km — 49 900 €
- NEW RX 450h F-Sport Noir Graphite — Cuir Noir — 12/15 - 15.000 km — 69.900 €
- New GS 300h Pack Business Gris Mercure — Cuir Noir — 01/16 - 6.000 km — 47 900 €

VÉHICULES D'OCCASION
- CT 200h Evasion Havane — Tissus Noir — 11/13 - 22.000 km — 21 900 €
- CT 200h Passion Blanc Nacre — Cuir Noir — 12/11 - 61.000 km — 19 500 €
- CT 200h Evasion Blanc Nacré — Cuir Noir — 10/13 - 51.000 km — 19 900 €
- CT 200h Passion Blanc Nacre — Cuir Noir — 01/13 - 89.000 km — 20 900 €
- GS 300h Luxe Gris Clair — Cuir Gris — 07/14 - 4.000 km — 43 900 €
- RX 450h Luxe Noir — Cuir Noir — 09/13 - 68.000 km — 37 900 €

Lexus Grenoble 32, avenue de la Houille Blanche SPAA-Seyssinet - 04 76 22 11 11 www.lexus.fr/grenoble Lexus Grenoble GROUPE GOURDEL
502313500